

# AU COURANT

Le bulletin de l'Association des Citoyens et Citoyennes de Tewkesbury

## Votre journal communautaire !

**DIMANCHE 29 NOVEMBRE 2020 À 14H00**

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

*en mode virtuel*

L'assemblée générale annuelle de l'ACCT prévue le 14 mars 2020 a été reportée pour cause de pandémie. Devant l'incertitude et la mise en place de nouvelles mesures sanitaires cet automne, le conseil d'administration tiendra l'AGA par voie électronique.

Pour participer :

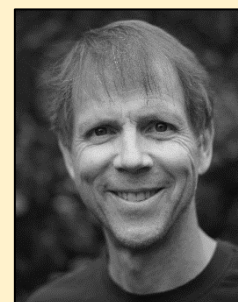
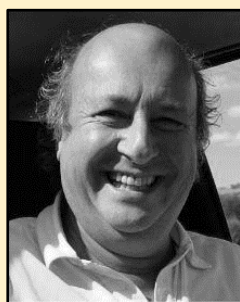
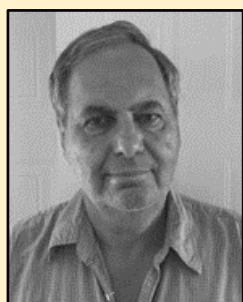
- Nous faire parvenir un courriel **avant le 25 novembre** à [acctewkesbury@gmail.com](mailto:acctewkesbury@gmail.com) avec le titre : *INSCRIPTION AGA*.
- Un accusé de réception de même que les instructions pour installer Zoom, un lien pour rejoindre la réunion et le numéro pour participer via appel conférence (pour ceux qui ne peuvent pas assister par ordinateur) vous seront alors envoyés.

**BIENVENUE À TOUS CELLES ET CEUX INTÉRESSÉS PAR CE QUI SE PASSE À TEWKESBURY!**

#### **VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION ACTUEL**

***De gauche à droite :***

Monsieur Gilles Méthé, Président;  
Monsieur Daniel Beauchamp, Trésorier;  
Monsieur Jean Turgeon, Secrétaire;  
Monsieur David Hagen, Administrateur.



#### **POUR RENOUVELER VOTRE ADHÉSION OU DEVENIR MEMBRE**

- Seuls les membres actifs et associés en règle ont le droit de vote lors de l'assemblée. Vous pouvez adhérer à l'ACCT ou renouveler votre cotisation (10\$/année + frais de 0,65\$) sur la page de paiement sécurisé de notre site web au [www.acctewkesbury.com](http://www.acctewkesbury.com)

*Il y aura 4 postes à combler lors de l'AGA. Joignez-vous à nous!*

[ACCTEWKESBURY@GMAIL.COM](mailto:ACCTEWKESBURY@GMAIL.COM) /3405, route Tewkesbury, Tewkesbury (Québec) G3C 2L5

Pour plus d'information ou pour devenir membre de l'ACCT, visitez le : [www.ACCTEWKESBURY.com](http://www.ACCTEWKESBURY.com)

---

---

**DIMANCHE 29 NOVEMBRE 2020 À 14H00**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**  
*en mode virtuel*

---

---

## ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 16 mars 2019
3. Projets de modifications aux Statuts et règlements
4. Rapport des activités au 31 décembre 2019
5. Principales activités depuis le 1er Janvier 2020
6. Présentation et adoption des états financiers au 31 décembre 2019
7. États financiers provisoires au 30 septembre 2020
8. Ratification des actes du conseil d'administration
9. Adoption du plan d'action
10. Nomination d'un(e) président(e) d'élection ainsi que d'un(e) secrétaire
11. Élection au conseil d'administration
12. Appel de candidatures pour les comités permanents : Comité d'aménagement, Dynamisons Tewkesbury, Comité des communications
13. Varia
14. Levée de l'assemblée

---

---

**Questions ? Enjeux dont vous voulez discuter ? On aime avoir de vos nouvelles !**

Contactez-nous à [acctewkesbury@gmail.com](mailto:acctewkesbury@gmail.com)

---

---

## UN DIALOGUE À RÉTABLIR

Le conseil d'administration de l'ACCT est sensible aux préoccupations exprimées ces dernières semaines par des résidents de Tewkesbury, et voit le besoin d'établir de meilleures communications avec les citoyens.

L'ACCT est une association de bénévoles, animés par le désir de contribuer à la qualité de vie de notre communauté. Afin de bien représenter les perspectives de tout un chacun, nous souhaitons, dans un premier temps, ouvrir de



nouveaux espaces de dialogue entre tous les résidents de Tewkesbury et, dans un deuxième temps, assurer une participation la plus inclusive possible.

Nous avons la chance de vivre dans un milieu exceptionnel façonné par l'agriculture et la foresterie. Les interventions de l'Association visent à maintenir et valoriser la qualité de vie et de l'environnement de ce territoire, de même que les activités économiques qui soutiennent ce caractère unique de Tewkesbury, et ce, dans l'intérêt de tous.

---

---

## C'EST QUOI L'ACCT?

### UNE INTRODUCTION POUR LES NOUVEAUX, UN RAPPEL POUR LES ANCIENS

L'ACCT a fêté ses 20 ans l'an dernier!

C'est un organisme à but non lucratif (OBNL) formé de bénévoles répartis dans différents comités et qui animent les activités qu'ils proposent. Un conseil d'administration coordonne le tout et s'assure du respect de la mission de l'Association, soit :

1. Contribuer à la conservation de l'environnement et à la protection du patrimoine naturel de Tewkesbury;
2. Agir pour protéger le paysage patrimonial de Tewkesbury et de la vallée de la Jacques-Cartier;
3. Voir à la conservation et à l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire de Tewkesbury.

---

## C'EST QUOI L'ACCT... SUITE

---

À ce jour, L'ACCT a créé les moyens suivants pour favoriser les interactions avec et entre tous les résidents, afin de vous entendre et soutenir votre participation:

Ouverture des assemblées générales annuelles de l'ACCT à l'ensemble des résidents  
(membres et non-membres)

- Ces assemblées sont une occasion importante de s'informer, s'exprimer et s'impliquer. Tous sont les bienvenus!

Offrir des activités culturelles et de loisirs diversifiées :

- Exemples: fêtes de quartier, méchouis, cabane à sucre, soupers thématiques, conférences, et plus
- Ces activités créent des occasions de rencontre, d'apprentissage, de plaisir et d'implication sociale.

Appuyer la mise en place d'initiatives citoyennes au profit de tous les résidents

- Exemples: la coopérative Multi-Services de Tewkesbury, le jardin collectif, la chorale, la présentation de pièces de théâtre et de concerts.
- L'an dernier des activités grand public ont permis de souligner l'apport de la communauté Huronne-Wendat et celui des familles établies de longue date dans le hameau.



Diffuser le bulletin Au Courant que vous avez entre les mains.

- Il est envoyé à tous les citoyens de Tewkesbury et permet de vous tenir informé des activités passées et à venir de l'Association.
- De plus, vous êtes invités à y contribuer sur tous sujets d'intérêt pour le hameau.

Depuis 2 ans l'ACCT publie également dans *l'Écho du lac*.

### **DES ENJEUX DE SÉCURITÉ PUBLIQUE**

En 2018, la municipalité a invité la population à poser leur candidature pour faire partie de son Comité Sécurité des citoyens (CSC). Marie-Claude Geoffrion et Pierre Morin ont soumis leur candidature à titre de citoyens pour représenter Tewkesbury et ont été acceptés.

Des citoyens de Tewkesbury leur ont fait part de diverses préoccupations de sécurité publique, qu'ils ont amenées par la suite devant ce Comité de la ville formé de sept bénévoles.

Les principaux enjeux soulevés ont été :

- la vitesse excessive
- le manque d'accès pour les personnes à mobilité réduite à la chapelle
- le manque de surveillance policière
- l'état préoccupant des garde-corps en bordure de rivière
- la sécurité de l'intersection du Moulin /Jacques-Cartier Sud.

Ces enjeux ont été discutés au sein du CSC. Des recommandations consensuelles ont été soumises au Conseil de ville et les décisions ont été prises par ce dernier lors de séances publiques.

L'ACCT était informée de ces enjeux, mais elle n'était pas impliquée dans les discussions ou les décisions qui ont suivi.

---

## LA CHAPELLE ET LE CHALET DES PATINEURS EN COGESTION?

---



En 2019, l'ACCT est devenue un organisme partenaire reconnu officiellement par la municipalité. Cette reconnaissance permet à la municipalité de négocier des ententes de services avec l'Association. Dans le jargon municipal, on parle de *mandat d'impartition* ou *d'entente de cogestion*. Ce style de gestion participative est de plus en plus prisé aujourd'hui. Règle générale, tout le monde en bénéficie : l'organisme, la municipalité et surtout les citoyens. À titre d'exemple, la Corporation de développement socio-économique de St-Adolphe s'est vu confier la gestion de la patinoire de ce secteur. Cela s'avère être un franc succès.

Pour Tewkesbury, une entente de cogestion a été proposée à l'ACCT pour l'entretien léger et les réservations de la chapelle ainsi que pour l'entretien léger du chalet des patineurs. L'ACCT voit cette nouvelle responsabilité comme une façon de faire profiter tout le hameau, de même que tout Stoneham, de ces infrastructures publiques qui seraient gérées selon les politiques municipales.

En effet, les éventuels profits générés par la location de la chapelle pour des activités lucratives (yoga...) ou des réunions privées (mariage...) profiteraient aux citoyens du hameau. Ces derniers pourraient par exemple bénéficier de gratuités de location pour les activités à caractère communautaire et non lucratif (ateliers, projection de films...) et d'éventuels investissements pour améliorer la chapelle (ex. l'acoustique, le mobilier...).

### Des lacunes à corriger sur le plan de la consultation

Le 13 octobre dernier, alors que cette entente de cogestion concernant la chapelle et le chalet des patineurs semblait prête à être signée, l'ACCT apprenait la décision du Conseil municipal de retirer ce point de l'ordre du jour de la réunion. Un manque de consultation, tant par l'Association que par la municipalité, sur les tenants et aboutissants de ce projet explique en bonne partie cette décision du Conseil.

Les réactions vives de citoyens à ce projet d'entente, plus spécifiquement au manque de consultation, soulignent leur attachement profond à la vallée, une valeur que nous partageons tous. Cette situation indique la nécessité d'améliorer les canaux de communications actuels et même d'en développer de nouveaux.

---

---

## LE JARDIN, PRÊT POUR L'HIVER

La saison du jardin collectif est terminée... mais quel bel été nous avons eu! Comme mentionné dans l'Écho du Lac de septembre, le jardin a participé à l'étude « Abeilles citoyennes ». Ce projet, dirigé par une équipe de l'Université Laval, a fait appel au public pour collecter des données sur les espèces pollinisatrices sauvages (abeilles et syrphes) dans les principales régions agricoles du Québec.



Préserver la biodiversité et l'abondance des insectes pollinisateurs s'avère essentiel pour assurer les services écologiques que ces petits êtres rendent à l'agriculture. Ce faisant, le Jardin continuera d'offrir une production diversifiée qui contribuera à la bonne santé et au bonheur des jardiniers. On se dit alors à dans quelques mois pour une nouvelle saison.

Merci à **Odile Dumais**, responsable du jardin, et à tous les jardinières et jardiniers.



---

## UNE MISE AU POINT SUR LE PIIA...

---

### Le PIIA : c'est quoi ça?

Le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) est un document, un projet, qu'un citoyen doit déposer à la municipalité lorsqu'il souhaite construire ou agrandir sa maison ou un bâtiment ou faire un nouvel aménagement de terrain dans certains secteurs de la municipalité.

Le règlement sur le PIIA n'est ni plus ni moins qu'un guide de bonnes pratiques. Il ne contient pas de norme. Ce n'est pas un règlement de zonage. Dans le monde municipal, c'est un outil reconnu comme étant plus souple et plus en phase avec les réalités locales. Il permet une meilleure adaptation des nouvelles constructions dans les zones ayant une valeur particulière sur le plan patrimonial, paysager, ou agricole.

Le règlement actuel sur le PIIA est en vigueur dans certaines zones de la municipalité, notamment à Tewkesbury, secteur reconnu pour son caractère exceptionnel.

Un PIIA déposé par un citoyen doit tenir compte des dispositions contenues dans ce règlement. Le comité consultatif d'urbanisme étudie sa demande et fait sa recommandation au conseil municipal. Seul le conseil peut accorder le permis de construction.

### Pourquoi on en parle?

On en parle parce que la municipalité a entrepris d'améliorer le règlement existant. Pour ce faire elle a accepté l'offre de collaboration faite par l'ACCT, qui tenait à assurer la prise en compte de l'étude de caractérisation et des ateliers de consultation réalisés auprès de la population en 2013 et 2014.

On en parle aussi parce que plusieurs de nos concitoyens craignent que les changements proposés limitent leurs droits d'usage sur leur propriété.

#### **À retenir**

Le PIIA est un guide lors de nouvelles installations.

Il permet au CCU de faire des recommandations au conseil municipal.

Les propriétaires qui ne font pas de rénovation, d'ajout de bâtiments ou d'aménagement de terrain ne sont pas concernés.

***Aucune modification n'aura lieu sans la consultation publique organisée par la municipalité!***

### Et la pandémie dans tout cela?

La nouvelle version du PIIA devait être présentée aux résidents lors d'une consultation publique de la municipalité au printemps, mais la pandémie a chamboulé les plans. Ce fut à nouveau le cas en septembre, la consultation prévue le 30 septembre ayant été annulée à la dernière minute!

## VOUS VOULEZ VOUS INFORMER DAVANTAGE? VOUS IMPLIQUER ?

Pour vous informer davantage et donner votre opinion sur le contenu du projet, voici ce que vous pouvez faire :

- consultez le projet de règlement et les documents relatifs à la consultation publique dans la section Règlements d'urbanisme sur le site web de la municipalité : [www.villestoneham.com/fr/reglements-urbanisme.aspx](http://www.villestoneham.com/fr/reglements-urbanisme.aspx)
- consultez la documentation complémentaire sur le sujet sur le site de l'ACCT: [www.acctewkesbury.com](http://www.acctewkesbury.com)
- contactez René Boily, conseiller en urbanisme au 418 848 2331, poste 233
- parlez avec votre conseiller municipal de secteur, M. Jean-Philip Ruel, tel : 418 912 2085
- assistez à l'assemblée générale de l'ACCT le 29 novembre prochain
- assistez à l'assemblée de consultation publique qui sera organisée par la municipalité (surveiller les avis aux boîtes aux lettres et l'infolettre)

---

## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DÉMISSIONNAIRE DE L'ACCT

Suite à sa récente démission comme présidente de l'Association, Madame Marie-Claude Geoffrion s'adresse à vous.....

---

*Au revoir!*

*Comme plusieurs d'entre vous le savaient, la signature de l'entente d'impartition et la protection de la petite maison blanche en haut du parc des Draveurs étaient les objectifs que je m'étais fixés pour mon dernier mandat avant d'assurer la passation. Je voulais vous laisser une association citoyenne solide, bien portante et en pleine expansion qui nous aurait permis de rêver encore plus grand.*

*Malheureusement je n'aurai pas eu la chance d'atteindre ces objectifs avant la fin de mon mandat, mais je demeure persuadée du bienfondé de l'entente et que mes collègues ainsi que la relève sauront assurer la suite et le dialogue ouvert afin de faire de cette entente et de la protection de notre patrimoine collectif une réalité.*

*Par ce billet je tenais à vous remercier chaleureusement tout un chacun d'entre vous, voisins, résidents, amis et bénévoles pour votre soutien tout au long des 4 dernières années. Ce fut une aventure extraordinaire, haute en défis de toute sorte.*

*Je voudrais aussi remercier Monsieur le Maire, Claude Lebel, et M. Jean-Philip Ruel, conseiller du district #2, de même que Mme Gaétane Deschênes, directrice des loisirs et de la vie communautaire et tout l'appareil municipal d'avoir cru et de croire encore en l'implication citoyenne. Merci du fond du cœur.*

*Vous m'aurez vue engagée jusqu'à la fin!  
Avec toute mon amitié,*

**Marie-Claude Geoffrion**, présidente de l'ACCT de 2016 à 2020

---



### CINÉMA SUR LE GAZON

À la fin juillet, dans le respect des contraintes sanitaires, une activité culturelle a pu se tenir sur le site de la chapelle. Un ciné plein-air initié par la **Municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury**. L'association citoyenne s'est jointe à l'événement en ouvrant *Le P'tit Casseau* et en offrant bonbons, maïs soufflé et rafraîchissements.

Quelques familles de Tewkesbury se sont réunies afin de visionner le film « Le Voyage du Dr Dolittle ». Mère Nature nous a même permis d'en profiter jusqu'à la fin... les brins de pluie ne sont arrivés qu'au générique.

---

### LE RENARD AU TAMBOUR

L'ACCT est heureuse de vous présenter l'album de musique « Le Renard au Tambour ». Un album de musique traditionnelle qui reprend plusieurs chansons présentées lors de la pièce de fiction historique de l'année dernière, mais avec de nouveaux arrangements et de nouvelles créations. Un album d'une grande authenticité et d'une richesse musicale peu commune. L'ACCT tient à féliciter tous les artistes qui ont contribué à la concrétisation de cette œuvre. Merci aussi à nos partenaires financiers : **MRC de la Jacques-Cartier**, **Municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury** ainsi que le député de Chauveau, **M. Sylvain Lévesque**. Et grâce à la participation financière de la **Caisse Desjardins de Charlesbourg**, un spectacle virtuel « conte et musique » verra le jour en décembre. Nous avons très hâte de vous le présenter, car la formule sera unique et vous fera assurément passer un agréable moment.



L'ACCT est très fière d'avoir permis à l'une des artistes de notre communauté de faire rayonner notre vallée et de raconter notre histoire patrimoniale. Pour vous procurer l'album et pour plus d'information, visitez : [www.acctewkesbury.com](http://www.acctewkesbury.com)

---

[ACCTEWKESBURY@GMAIL.COM](mailto:ACCTEWKESBURY@GMAIL.COM) /3405, route Tewkesbury, Tewkesbury (Québec) G3C 2L5

Pour plus d'information ou pour devenir membre de l'ACCT, visitez le : [www.ACCTEWKESBURY.com](http://www.ACCTEWKESBURY.com)

---